



Debloquer les comptes et acte de notoriété

Par **Jerome66**, le **11/07/2009** à **18:29**

Bonjour, ma mère est décédée il y a maintenant 5 mois, la succession est sans droit. Mais ma soeur veut passer par un notaire pour cette succession pourquoi? J'ai notifié en AR une demande d'obtention d'un acte de notoriété à ce même notaire mais aujourd'hui je reste sans réponse de sa part pour cet acte. Par promesse à ma mère, sur sa demande, elle voulait que ce soit moi qui s'occupe de ses biens (elle n'avait pas de biens mobilier) après sa mort. Pourriez vous m'indiquer comment faire débloquer cette situation, sachant que je n'ai aucune entente avec ma soeur. Merci à vous...